

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### Arrêté du 26 novembre 2004 relatif à la chasse du ragondin et du rat musqué en temps de neige

NOR : DEVN0540016A

Le ministre de l'écologie et du développement durable,  
Vu l'article R.\* 224-8 du code de l'environnement ;  
Vu l'avis du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage en date du 23 novembre 2004,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Dans l'ensemble des départements de métropole, la chasse du ragondin et du rat musqué en temps de neige peut être autorisée par arrêté préfectoral.

**Art. 2.** – Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 novembre 2004.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur de la nature et des paysages,*  
J.-M. MICHEL